

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME I

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

I. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) Yves DECHEVEZ Date et signature (2) : 30 JUIN 1998

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

NOTIONS DE SOCIOLOGIE DE LA COMMUNICATION

CODE DE L'U.F. (3)	<u>950010.032F1</u>	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	<u>902</u>
--------------------	---------------------	----------------------------------	------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page(s) (2)

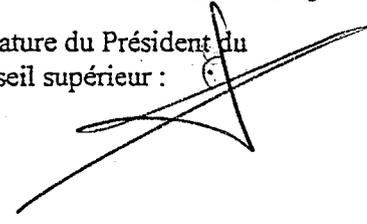
5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
- du degré : (1) inférieur (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type court (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur

Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input checked="" type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input checked="" type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur : 8.09.98.

Signature du Président du Conseil supérieur : 

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 1 page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

1. FINALITES

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté Française du 16 avril 1991, cette unité doit:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant:

- d'acquérir des connaissances de base en sociologie de la communication, et ce à trois niveaux :
 - communication interpersonnelle (microsociologie);
 - communication dans les groupes sociaux ou les organisations;
 - communication au niveau sociétal (communication de masse);
- de développer l'esprit d'analyse en distinguant jugement de fait et jugement de valeur.

30 JUIN 1998

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

L'étudiant doit posséder les capacités préalables suivantes:

- résumer les idées essentielles d'un texte d'actualité, et les critiquer;
- produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement, ... (des documents pouvant être mis à sa disposition).

2.2 Titres pouvant en tenir lieu

CESS

30 JUIN 1998

3. CONSTITUTION DES GROUPES ET REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

30 JUIN 1998

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable:

- d'appréhender les deux paradigmes sociologiques généraux (déterministe et interactionniste), de les illustrer et de les comparer, en en identifiant les principales particularités et en les situant par rapport à la question du déterminisme de la société ou de la liberté humaine;
- de saisir l'interdépendance entre la communication et la relation sociale;
- d'analyser les phénomènes de communication comme produisant le social et produit par le social;
- de confronter les principales théories sociologiques portant sur la communication interpersonnelle, les réseaux de communication dans les organisations et la communication de masse, d'en identifier les facteurs, et d'analyser le système communicationnel dans des situations données;
- de porter des regards différents sur un même phénomène de communication, reflétant par là des positions épistémologiques différentes.

30 JUIN 1998

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable de mettre en oeuvre au moins deux des capacités suivantes, au choix du chargé de cours :

- analyser succinctement les deux paradigmes sociologiques généraux, de les comparer, et d'illustrer ces points de vue par des exemples;
- identifier, dans un cas donné, les éléments se rapportant à l'un ou l'autre de ces deux courants;
- identifier le niveau de communication, à partir d'exemples donnés (microsociologie, mésosociologie, macrosociologie);
- identifier, à partir d'exemples donnés, les différents facteurs de communication, et de proposer une analyse du système de communication.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte:

- de la cohérence de la démarche;
- du niveau de précision et de la clarté dans le langage;
- du niveau de sens critique.

30 JUIN 1998

6. CHARGE DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

6. CHARGE DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.